coopération allemande
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT

Mise en œuvre par

giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

ProPFR

Promotion d'une Politique Foncière Responsable

Manuel de sensibilisation

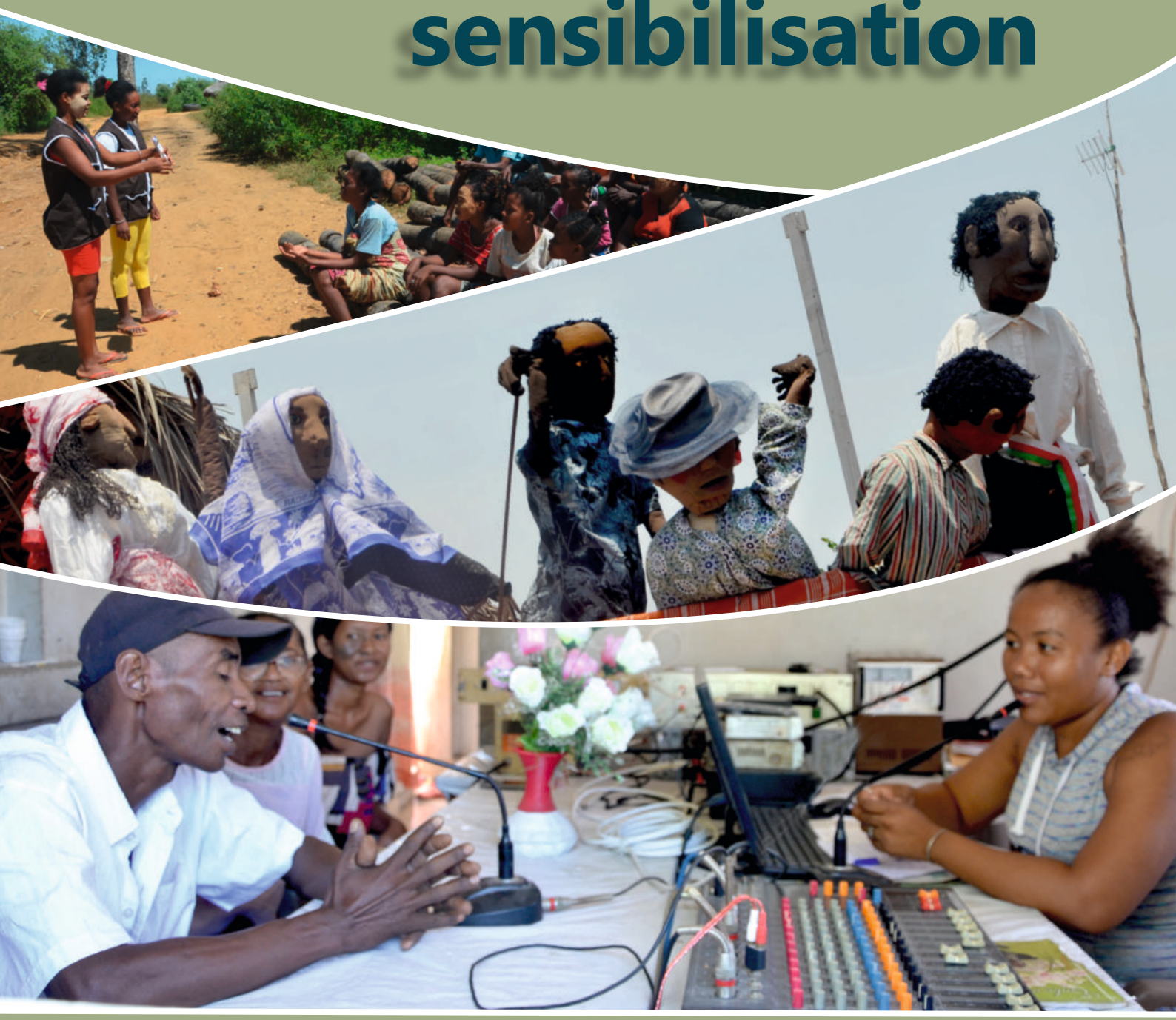

Manuel de sensibilisation

Publié par
Projet « Promotion d'une Politique Foncière Responsable » (ProPFR)

organisé par
Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Le projet est financé par la Coopération Germano-Malgache.

Les avis et opinions exprimés dans ce document sont ceux de l'auteur, et ne reflètent pas forcément les vues du ProPFR/GIZ.

Adresse du projet
Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
c/o enceinte SOANALA/MEDD
Ambatobe
101- Antananarivo
Tel.: +261 32 07 404 95
Email: propfr-mg@giz.de

Graphique
ECO Consult
Hersfelder Straße 17
36280 Oberaula
République Fédérale d'Allemagne

Auteur
Mahefa Ramandraiarivony/ ECO Consult

Layout
ECO Consult, Oberaula

Photos
ECO Consult

Mahajanga/ Madagascar, avril 2021



coopération allemande
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT

Mise en œuvre par
giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

en collaboration avec
ECO Consult
GOPA
LAND RESSOURCES

Table des matières

Introduction **10**

Contexte 10
A propos du manuel 10

1 Pertinence de la sensibilisation **11**

1.1 Objectifs de la sensibilisation 12
1.2 Spécificités de la sensibilisation sur le foncier 12

2 Principales étapes du processus **13**

2.1 Le lancement officiel 14
2.2 La sensibilisation collective 16
2.3 La sensibilisation de proximité 17

3 Un ancrage local fort **19**

3.1 L'agent sensibilisateur, clé de voute du dispositif 20
3.1.1 Partenariat Gagnant-Gagnant 21
3.1.2 Encadrement des agents sensibilisateurs 22
3.2 Transfert de connaissance 22
3.2.1 Formation sur les techniques d'animation 22
3.2.2 Formations thématiques 22
3.3 Encadrement lors de la mise en œuvre 23
3.4 Des partenaires et des professionnels motivés 24

4 Présentation et explication du contenu des supports de communication **26**

4.1 Les outils en papier 27
4.1.1 Les dépliants 27
4.1.2 Les affiches 28
4.1.3 Les brochures 28
4.2 Les outils en Kakémono ou en bâche 28
4.2.1 Les banderoles 28
4.2.2 Roll-up 29
4.2.3 X-Banner 30
4.2.4 Oriflamme 30
4.2.5 Photocall 31
4.3 Les supports audio-visuels 31
4.3.1 Film 31
4.3.2 Théâtre radiophonique 32
4.3.3 Film d'animation 33
4.4 La boîte à outils des agents sensibilisateurs (AS) 34
4.4.1 Boîte à images 34
4.4.2 Jeux 34
4.5 Les outils vestimentaires 35

5 Planification de sensibilisation **36**

6 Suivi des impacts **38**

Bibliographie 39
Annexes 40

Liste des figures, images, tableaux

Figure 1
Synthèse des étapes du processus de sensibilisation 18

Image 1
Séance d'information animée par les agents sensibilisateurs 21

Tableau 1
Actions préalables à la tenue de la cérémonie de lancement officiel 14

Tableau 2
Eléments à prendre en compte dans la mise en place du kiosque 16

Tableau 3
Récapitulatif des interventions lors d'une sensibilisation de proximité 17

Tableau 4
Les modules de formations techniques 23

Tableau 5
Liste des radios émettrices de messages 32

Tableau 6
Calendrier prévisionnel organisant les principales étapes du processus de sensibilisation 37



Liste des abbréviations

AC	**Animateur Communal**
BD	**Bande Dessinée**
BIMTT	**Birao Ifandraisan'ny Mpampiofana eo amin'ny Tontolon'ny Tantsaha**
BMZ	**Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung**
CAJAC	**Centre d'Assistance Juridique et d'Action Citoyenne**
COPACO	**Convention de Partenariat avec la Commune**
CRL	**Commission de Reconnaissance Locale**
CTD	**Collectivité Territoriale Décentralisée**
DGSF	**Direction Générale des Services Fonciers**
DRATP	**Direction Régionale de l'Aménagement du Territoire et des Travaux Publics**
DV	**Directive Volontaire**
FAO	**Food and Agriculture Organization**
FKT	**Fokontany**
GF	**Guichet Foncier**
GIZ	**Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit**
IPSS	**Inventaire Parcellaire Systématique Stratifié**
MATP	**Ministère de l'Aménagement du territoire et des Travaux Publics**
NLPF	**Nouvelle Lettre de Politique Foncière**
OSC	**Organisation de la Société Civile**
PF	**Point Focal**
PPNT	**Propriété Privée Non Titrée**
ProPFR	**Promotion d'une Politique Foncière Responsable**
RDB	**Radio Don Bosco**
STD	**Service Technique Déconcentré**
TI-IM	**Transparency International – Initiative Madagascar**
TOPO	**Service Régional TOPOgraphique**
VAD	**Visite à Domicile**

Liste des annexes

Annexe 1	**Liste des équipements et frais à considérer lors du lancement officiel dans une commune**	40
Annexe 2	**Liste des équipements et frais à considérer lors d'une sensibilisation collective**	41
Annexe 3	**Scénario I : Sensibilisation intensive de trois (03) jours**	42
Annexe 4	**Scénario II : Sensibilisation intensive de deux (02) jours**	43
Annexe 5	**Scénario III : Sensibilisation intensive de UN (01) jour**	44
Annexe 6	**Supports de communication et cadre d'utilisation**	45
Annexe 7	**Modèle de fiche de suivi de sensibilisation**	46
Annexe 8	**Fiche de collecte de donnée pour les sensibilisations de masse**	48

Contexte

Depuis 2015, les autorités publiques malagasy ont réaffirmé leur volonté de faire du foncier un des leviers du développement durable. La récente adoption de la **Nouvelle Lettre de Politique Foncière (NLPF)** explicite cette volonté en précisant les champs d'actions pour les quinze prochaines années.

Bien que la réforme foncière de 2005 ait acté la gestion foncière décentralisée, son application demeure laborieuse comme en atteste le faible nombre de certificats et de titres délivrés par les services fonciers communaux. L'insécurité foncière persiste encore quel que soit le statut des terres.

De plus, une part importante de la population malgache, en particulier en milieu rural, ne connait pas le contenu de la législation foncière. Cette méconnaissance engendre notamment des installations illicites et l'émergence de conflits fonciers tant au niveau local, régional que national. Les possibilités, individuelles ou collectives, d'acquisition et d'utilisation légales des terres et de gestion durable des ressources naturelles se trouvent ainsi entravées.

Face à ces constats, il s'avère indispensable de mener des actions orientées sur plusieurs axes : i) l'amélioration de la gouvernance foncière, ii) le renforcement de capacités des acteurs-clés et iii) l'information / sensibilisation des citoyens sur leurs droits. Ce dernier axe apparait comme un des piliers essentiels dans la mise en œuvre de la nouvelle politique foncière.

Dans le cadre de la coopération bilatérale germano-malgache, le projet de **« Promotion d'une Politique Foncière Responsable » (ProPFR)** apporte son concours à l'opérationnalisation de la NLPF. Mis en œuvre sous la tutelle du **Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Travaux Publics (MATP)**, le projet ProPFR apporte sa contribution à la sécurisation des droits de propriété et de l'utilisation des terres au profit de la population rurale, en particulier les femmes et les groupes marginalisés, résidant dans dix (10) communes pilotes de la région Boeny.

Les trois champs d'action du projet sont :

- L'amélioration des conditions cadres institutionnelles, par l'optimisation des procédures en vue de la sécurisation des droits d'utilisation ou de propriété des terres au profit des communautés rurales dans les communes d'intervention ;
- L'incitation des groupes cibles au niveau des communes à investir dans la réhabilitation des ressources forestières dégradées ;
- La promotion de la société civile en vue de la formulation et à la mise en œuvre d'une politique foncière responsable en matière de ressources forestières.

Afin de structurer les interventions de sensibilisation en considérant ces différents champs d'action, le projet a défini sa stratégie. Le présent manuel se propose de préciser les modalités de mise en œuvre de cette stratégie afin de guider pas à pas les acteurs impliqués et responsabilisés.

A propos du manuel

Ce manuel a pour vocation d'opérationnaliser la stratégie de sensibilisation développée par le projet ProPFR[1]. Il explicite clairement les actions de sensibilisation prévues à chaque étape et précise les supports de communication adéquats à utiliser.

Le présent manuel s'adresse à plusieurs groupes d'acteurs. Les principaux sont i) les agents sensibilisateurs, ii) le personnel des organisations de la société civile impliqués dans la mise en œuvre des actions de sensibilisation, iii) les élus locaux des communes d'intervention ainsi que iv) les agents des services techniques déconcentrés concernés par les questions foncière. Ce manuel se veut être un outil de référence pour la préparation, la conduite et l'évaluation des activités.

Etant donné le caractère innovant du ProPFR, ce manuel est appelé à évoluer au fur et à mesure des leçons tirées lors de son application sur le terrain. De plus, il devra également tenir compte des adaptations ou corrections qui seront apportées aux outils méthodologiques, en particulier l'**inventaire parcellaire systématique stratifié (IPSS)**.

1 Ramandraiarivony Mahefa (2020). Stratégie de sensibilisation. Projet «Promotion d'une Politique Foncière Responsable» (ProPFR) mis en œuvre par ECO Consult pour le compte de la GIZ. 16 pages.



1 Pertinence de la sensibilisation

1.1 Objectifs de la sensibilisation

1.2 Spécificités de la sensibilisation sur le foncier

1 Pertinence de la sensibilisation

1.1 Objectifs de la sensibilisation

La sensibilisation est considérée comme une action transversale indispensable pour une bonne compréhension de la problématique foncière par les différentes catégories d'acteurs concernées. Elle se base sur un partage des informations et des connaissances afin que la population puisse disposer des informations majeures sur le foncier d'agir en conscience sur le sujet.

L'enjeu est donc de rendre l'information sur la législation foncière accessible et compréhensible pour l'ensemble de la population. La sensibilisation vise à :

- Informer la population rurale sur i) les principes internationaux de l'accès au foncier ainsi que ii) la législation en vigueur à Madagascar ;
- Vulgariser largement les procédures, les acteurs-clés ainsi que les documents administratifs existants pour une sécurisation administrative des terres ;
- Convaincre les propriétaires fonciers de s'engager lors des opérations d'IPSS organisées dans les communes d'interventions du projet;
- Informer les protagonistes sur les mécanismes de contestation et de résolution des conflits liés au foncier[2].

1.2 Spécificités de la sensibilisation sur le foncier

L'accès au foncier et sa sécurisation est au centre des préoccupations des populations rurales. En effet, la terre est le moyen de production principal des agriculteurs et des éleveurs. Par conséquent, les populations rurales sont de plus en plus attentives aux activités qui leur permettraient d'approfondir leur connaissance sur la législation foncière en vigueur dans le but de parvenir à une protection administrativement.

Première spécificité : les circuits d'information retenus. Etant donné la sensibilité du sujet, la sensibilisation doit s'inscrire dans le temps et contribuer à la construction d'une relation de confiance entre les propriétaires fonciers et les acteurs institutionnels. Pour y parvenir, l'équipe du ProPFR a décidé de diversifier les circuits d'information en considérant notamment i) les médias locaux (presse, radio, audiovisuel), ii) les organisations de la société civile dont les congrégations religieuses telle que la Fédération des Eglises Chrétiennes de Madagascar, ainsi que iii) un réseau d'agents sensibilisateurs résidant dans les localités d'intervention du projet.

Seconde spécificité : l'attention portée aux groupes marginalisés et au genre, en particulier les femmes. En effet, des personnes dites « marginalisées » rencontrent des difficultés d'accès à la terre du fait de leur âge, de leurs origines sociale ou géographique ou encore de leur emploi. Dans la zone d'intervention du projet, six (6) catégories ont été identifiées :

- les jeunes sans emploi âgés entre 15 à 24 ans,
- les ménages de migrants installés récemment (moins de 2 ans) et rencontrant des problèmes d'intégration dans la société d'accueil,
- les personnes handicapées physiques,
- les ménages sans terre mais utilisant la terre pour assurer leurs moyens de subsistance,
- les femmes chefs de ménage (veuves, divorcées ou délaissées),
- les personnes âgées de plus de 60 ans.

Dans la tradition malgache, les femmes font l'objet d'une forme de discrimination sociale lors des partages d'héritage. Les terres sont prioritairement attribuées aux hommes sous-prétexte que les épouses sont susceptibles de suivre leur mari. Des actions spécifiques sont considérées.

Enfin, troisième spécificité : le choix des supports de communication. En milieu rural, le taux d'analphabétisme reste important et l'accès aux technologies de l'information (radio, téléviseur, smartphone,…) peut s'avérer limité. En considérant ce contexte rural, des supports de sensibilisation simples et explicites comme les images et les arts oratoires (cf. chapitre 5) ont été privilégiés. Ainsi, toutes les catégories de personnes auront accès à l'information quel que soit leur niveau d'éducation.

2 Andriampiolazana Manony (2020). Catalogue des conflits fonciers. Projet « Promotion d'une Politique Foncière Responsable » (ProPFR) mis en œuvre par ECO Consult pour le compte de la GIZ. 40 pages



2 Principales étapes du processus

2.1 Le lancement officiel

2.2 La sensibilisation collective

2.3 La sensibilisation de proximité

2.1 Le lancement officiel

La cérémonie de lancement est un évènement officiel majeur qui a pour but d'annoncer le démarrage des activités associées à l'inventaire parcellaire systématique stratifié (IPSS). Sa préparation mobilise de nombreux acteurs dont les principaux sont mentionnés dans le tableau suivant. Une liste des équipements et des frais à considérer pour cet évènement est également disponible à l'Annexe 1.

Acteurs concernés	Descriptif de l'action
Equipe municipale	✦ Identification des prestataires locaux pour l'animation et les performances artistiques ✦ Participation à la programmation et la préparation de la cérémonie ✦ Préparation d'un dossier de demande de financement à soumettre au projet
Maire	✦ Intervention à la radio afin d'annoncer l'objet, la date et le lieu de la cérémonie ✦ Préparation d'une allocution pour la cérémonie
OSC, églises, agents sensibilisateurs	✦ Tournée des secteurs et des fokontany de la commune pour informer les villageois de la tenue de l'évènement et les inciter à assister
Médias, presse	✦ Diffusion préalable d'information sur l'objet, la date et le lieu de la cérémonie à destination de la population des communes d'intervention ✦ Préparation de la couverture médiatique de l'évènement

Tableau 1 Actions préalables à la tenue de la cérémonie de lancement officiel

La commune en tant que collectivité territoriale, garante du développement sur son territoire, catalyse et coordonne les actions tout en fédérant les acteurs évoluant sur son territoire. Pour marquer l'importance de l'évènement, les autorités municipales invitent les représentants de la région, du district et des services techniques déconcentrés concernés par le foncier. Au cours de la cérémonie, les différents intervenants (géomètres, experts et représentants de l'administration notamment) sont également présentés à la population.

Dans un premier temps, les élus locaux et les autorités administratives prennent la parole pour rappeler l'importance de la sécurisation foncière et présenter les possibilités administratives actuelles. Une estrade, faisant office de tribune officielle, est installée pour l'occasion ainsi que des chapiteaux. Des prestataires professionnels sont sélectionnés pour animer la cérémonie. Des artistes locaux véhiculent les informations importantes sur le déroulement d'un IPSS en réalisant des performances artistiques tels que des chants, des danses et des démonstrations folkloriques ainsi que des théâtres de marionnettes. Des festivités sont ensuite organisées autour d'un déjeuner commun réunissant l'ensemble des participants.

L'évaluation de l'évènement consiste à relever le nombre de personnes ayant assisté et assimilé la teneur des messages véhiculés lors de la cérémonie Elle est consignée dans une fiche de collecte des données (Voir Annexe 7). L'évaluation est réalisée par le responsable de la communication et de la sensibilisation conjointement avec le responsable suivi-évaluation du projet. Les agents sensibilisateurs et les membres de l'équipe municipale les assistent également dans la réalisation de cette tâche. Enfin, afin de documenter ces évènements, des photos sont prises et des vidéos sont réalisés par des prestataires expérimentés.



Photo 1 Spectacle de marionette

Source : ProPFR/ECO



Photo 2 Groupe folklorique lors du lancement officiel de l'IPSS à Katsepy



Photo 3 Simulation IPSS durant le lancement officiel à Ambovondramanesy

2.2 La sensibilisation collective

La seconde étape correspond à la sensibilisation collective qui se déroule au niveau des fokontany. A la fois ludique et pédagogique, la sensibilisation collective permettra d'aborder les thématiques liées à la législation foncière et aux possibilités de sécurisation notamment via l'inventaire parcellaire systématique stratifié (IPSS).

Organisées sur plusieurs journées non consécutives, réunissant un ou plusieurs fokontany, les animations doivent informer le plus grand nombre de villageois et parvenir à l'acquisition des messages les plus importants. Des supports de communication illustrés ou audiovisuels sont utilisés à cette fin ainsi que des pièces de théâtre, des concours de chant et des radio-crochets impliquant les élèves des localités où les travaux d'IPSS seront effectivement être réalisés. Également, afin de maintenir un accès à des informations fiables au niveau local, des kiosques sont mis en place (cf. Tableau). Des programmes de sensibilisation collective peuvent être consultés en Annexes 3, 4 et 5. De même, une liste des équipements et des frais à considérer pour son organisation et sa budgétisation est disponible à l'Annexe 2.

A l'instar du lancement officiel, les agents sensibilisateurs et les points focaux contribuent à mobiliser la population pour participer à l'évènement et assistent les responsables du projet lors de l'évaluation finale.

Mobilisation et implication des acteurs locaux lors de la sensibilisation

Afin de préparer et animer cette phase de sensibilisation collective, un comité local est constitué. Il est composé au minimum du chef fokontany, des représentants de la commune et des services techniques au niveau district, des animateurs de la localité, des représentants des OSC et des églises ainsi que des membres de l'équipe IPSS. Le comité local assure l'interface avec le projet et le suivi des activités.



Photo 4 Spectacle de marionnette sur le thème du foncier, Commune de Mariarano Source : ProPFR/ECO

Kiosque	Nombre
Maison en armature en fer	1
Livraison dans la région Boeny	1
Equipement Kiosque (table, chaise, étagère, télé, radio)	
Panneau solaire (kiosque)	1
Animateur communal lors de la sensibilisation de masse	
Agent sensibilisateur et transport	Forfait journalier

Tableau 2 Eléments à prendre en compte dans la mise en place du kiosque

2.3 La sensibilisation de proximité

La dernière étape de la sensibilisation concerne les personnes qui ont exprimé leur intérêt pour participer à l'IPSS. Des séances d'information sont organisées sous la forme de i) réunions communautaires, ii) focus-group et iii) visites à domicile (VAD). Préparée et animée par les agents sensibilisateurs avec l'appui des membres de l'équipe IPSS, ces rencontres ont pour objectif i) d'informer, en détails, les propriétaires sur le déroulement de l'IPSS et ii) préparer les activités spécifiques associées à la réalisation de l'inventaire des parcelles par l'équipe technique (information des propriétaires des parcelles voisines ou piquetage des parcelles à délimiter par exemple).

Les séances sont généralement programmées le soir lorsque la population dispose de temps libre. La sensibilisation de proximité dure en moyenne quinze (15) jours. Par la suite, en fonction du niveau d'acquisition des informations par la population, d'autres évènements peuvent être programmés en utilisant des supports attractifs tels que les films ou les jeux. Cette poursuite de la sensibilisation consolide les connaissances des populations en matière de sécurisation foncière.



Photo 5 **Visite à domicile faite par une animatrice communale à Ambalakida** Source : ProPFR/ECO Boeny

Pour faciliter le suivi et l'évaluation des sensibilisations de proximité, les agents sensibilisateurs sont dotés de cahiers d'activité et de fiche de présence sur lesquels seront renseignés le type d'activités réalisées, le nombre et le genre des bénéficiaires ainsi que leur niveau d'assimilation des informations-clés. Par la suite, la compilation et le traitement de ces informations est à la charge du responsable de la sensibilisation au sein du projet.

Types de sensibilisations	Cible	Moment	Lieu	Responsable	Durée
Réunion communautaire	Supérieur à 15 personnes	Avant l'intervention des agents recenseurs	Secteur	AS, OSC et PF-Eglises	15 jours
Focus-group	Inférieur à 15 personnes		Secteur	AS, OSC et PF-Eglises	
Visite à domicile	Ménage		Ménage	Agent sensibilisateur	

Tableau 3 Récapitulatif des interventions lors d'une sensibilisation de proximité

2 Principales étapes du processus

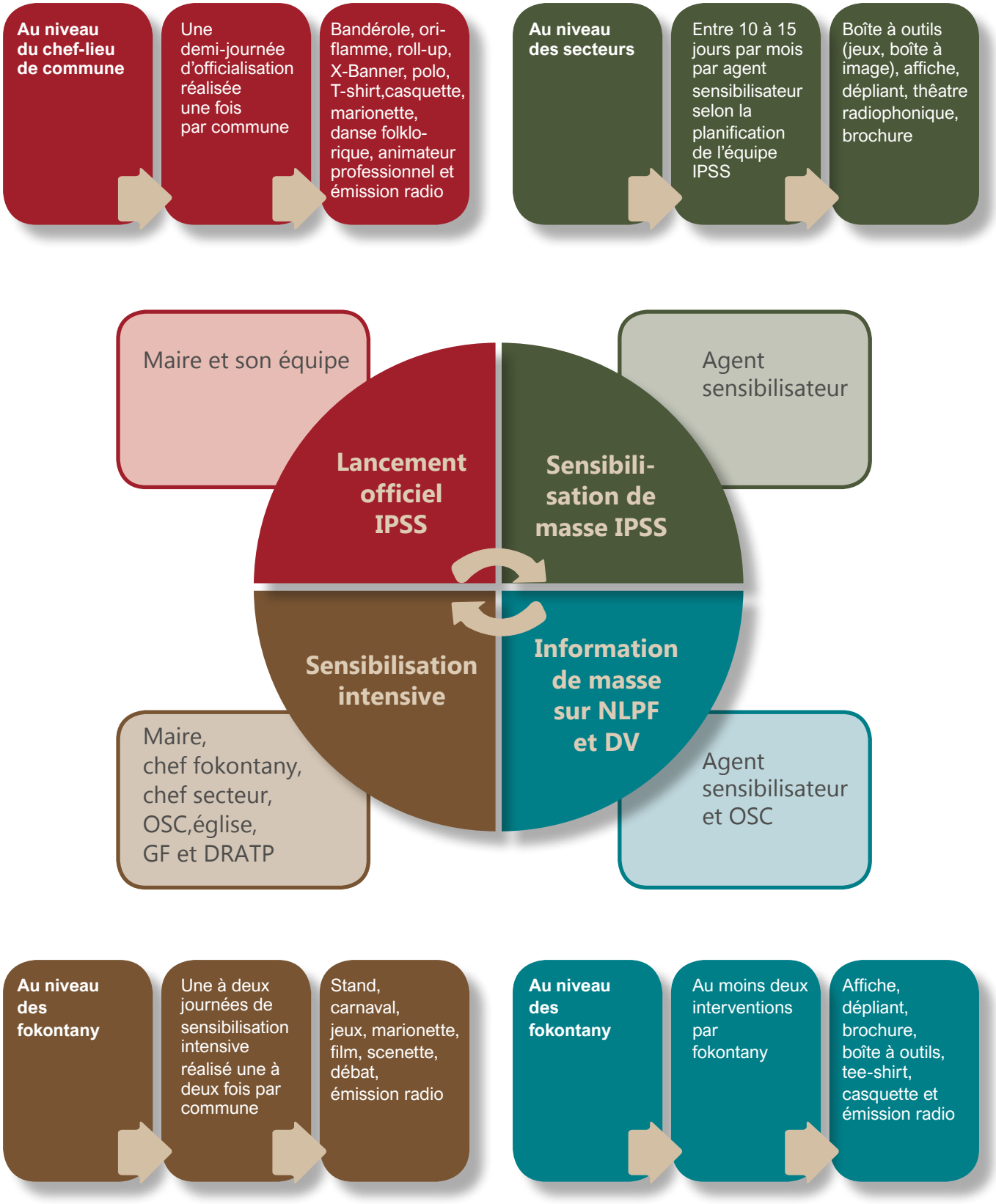

Figure 1 Synthèse des étapes du processus de sensibilisation



3 Un ancrage local fort

3.1 L'agent sensibilisateur, clé de voute du dispositif

3.2 Transfert de connaissance

3.3 Encadrement lors de la mise en œuvre

3.4 Des partenaires et des professionnels motivés

L'enjeu de la sensibilisation est de rendre l'information sur la législation foncière accessible et compréhensible pour l'ensemble de la population. Afin de favoriser une dynamique collective et des interactions entre les différents groupes d'acteurs, le projet privilégie le respect des us et coutumes locales et l'utilisation des canaux humains. Au niveau local, trois (3) principaux groupes d'acteurs sont considérés :

- **Les leaders d'opinion.** Ancrés et reconnus dans les localités, ces leaders peuvent contribuer à la circulation des messages-clés de sensibilisation voire à la résolution de certains conflits qui pourraient advenir. Il s'agit notamment des religieux ainsi que des notables répartis en deux catégories : les notables « classiques » composés des « Ray aman-dreny » (notables) et les « To-teny » (littéralement : ceux qui sont écoutés, souvent ce sont les patriarches). Ces personnes ressources, majoritairement âgées, sont incluses dans le dispositif d'information car elles participent activement à la mobilisation sociale. Elles seront consultées lors de la préparation des activités de sensibilisation.
- **Les élus locaux** représentés par le Maire et les conseillers. Ils jouent un rôle primordial dans la sensibilisation puisqu'ils sont les responsables administratifs au sein de la commune.
- **Les agents sensibilisateurs** issus des localités d'intervention et intervenant aux niveaux communal et fokontany, ils forment un maillon important pour parvenir à instaurer un climat de confiance entre les propriétaires et les institutions foncières.

L'implication et la participation de ces différents acteurs contribuent à l'émergence d'une relation de confiance et favorise l'adhésion de la population aux actions de sécurisation foncière telles que l'IPSS.

3.1 L'agent sensibilisateur, clé de voute du dispositif

Afin de favoriser une dynamique endogène, c'est-à-dire au sein même de la vie locale, le projet ProPFR a opté pour une approche reposant sur la formation et l'accompagnement d'agents sensibilisateurs. Elle permet de s'appuyer sur des personnes qui ont une bonne connaissance du milieu et qui disposent également d'un ancrage social (liens familiaux, amicaux, etc.). Ces personnes-clés ont identifiées directement dans les communes d'intervention, permettant ainsi la création d'emploi et le renforcement des capacités au bénéfice des membres de la communauté.

Les missions principales assignées à un agent sensibilisateur sont les suivantes :

- Informer et faciliter l'assimilation des processus de sécurisation foncière aux populations rurales ;
- Fournir les informations adéquates et susciter l'intérêt des populations rurales pour un engagement effectif dans la mise en œuvre des activités de sécurisation foncière ;
- Assurer le dialogue et la coopération avec la population et les acteurs concernés comme les élus, les agents des services techniques et les autorités coutumières ;
- Contribuer à la réussite des activités du projet, en mobilisant les populations rurales pour une adhésion massive lors des opérations de sécurisation foncière, IPSS notamment.

Pour garantir la fiabilité du recrutement et la qualité de l'intervention des jeunes animateurs, un processus de sélection et d'accompagnement a été défini avec la fédération BIMTT. Il est détaillé dans les chapitres suivants.



Photo 6 Animateur et comédien de la Région Boeny, Harikalizy dixit « Ralay »

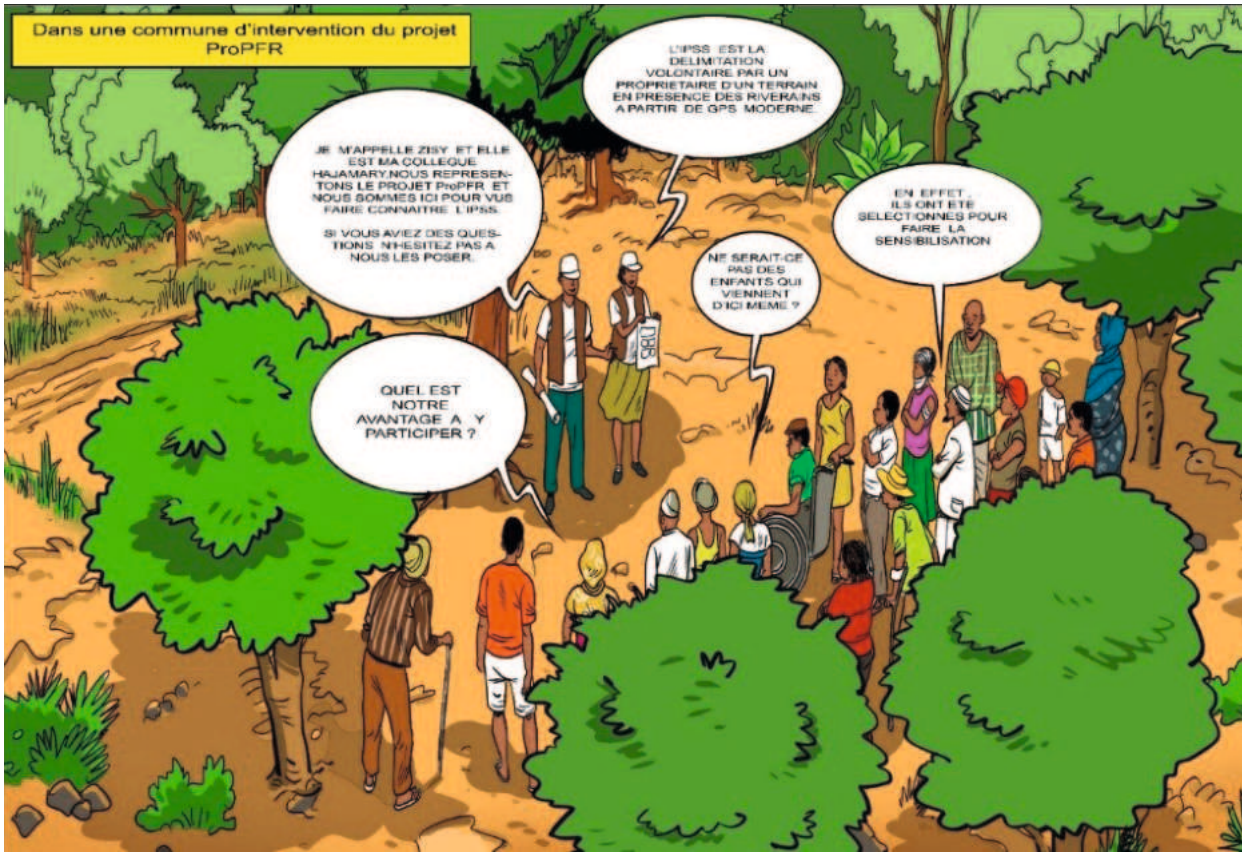

Image 1 Séance d'information animée par les agents sensibilisateurs Source : ProPFR/ECO

3.1.1 Partenariat Gagnant-Gagnant

Peu après le lancement du projet, un rapprochement s'est opéré avec le réseau œcuménique des institutions de formation regroupant quatre (4) églises chrétiennes à Madagascar[3]. Cette fédération dénommée Birao Ifandraisan'ny Mpampiofana eo amin'ny Tontolon'ny Tantsaha (BIMTT) s'active dans l'instauration d'un observatoire du foncier à Madagascar ayant notamment pour objectif de porter un plaidoyer au bénéfice des paysans et des organisations de la société civile (OSC). Cette ambition s'inscrit dans les objectifs d'intervention du ProPFR (OP C1) et offre de nouvelles opportunités pour les OSC communales et régionales accompagnées par le ProPFR.

Ce partenariat a abouti à une révision des modalités de sélection des agents. Au tout début de l'intervention, la sélection des agents sensibilisateurs s'inscrivait dans un processus faisant intervenir plusieurs acteurs locaux et des tests de compétence était organisés. Par la suite, trois principaux critères de sélection ont été arrêtés : le lieu de résidence, le genre et l'engagement caritatif. Les agents sensibilisateurs sont sélectionnés parmi les habitants des communes d'intervention du projet. Une attention particulière est portée sur la parité afin de constituer un réseau mixte comptant autant de femmes que d'hommes. Ensuite, les représentants du BIMTT ont proposé de mobiliser leurs « points focaux » et de sélectionner les futurs agents parmi les personnes engagées dans des actions caritatives et paroissiales. la sélection antérieure des premiers candidats n'a toutefois pas été remise en question et les personnes retenues ont intégrés le réseau d'agents sensibilisateurs.

3 Eglise catholique apostolique romaine, luthérienne, protestante et anglicane

3.1.2 Une dynamique endogène

L'accompagnement des agents sensibilisateurs et la coordination de leurs actions seront de la responsabilité de l'équipe du projet et des responsables au sein de la fédération BIMTT. Cette dernière est d'ores et déjà bien structurée et compte près de 160 points focaux localisés dans les différentes paroisses des communes d'intervention. Ces éléments permettent de renforcer la dynamique endogène grâce à la densification du réseau des agents sensibilisateurs sur le terrain.

Autre avantage fournit par le partenariat avec la BIMTT, la fédération compte parmi ses membres des formateurs spécialisés du monde rural. Ces personnes ressources suivront une formation théorique et pratique, dispensée par le projet. Au terme de ces formations de formateurs, ils seront en mesure de démultiplier les formations en cascade auprès des points focaux et des agents sensibilisateurs

Par conséquent, la formation et l'encadrement des agents sensibilisateurs sera assurée soit i) par les formateurs de la BIMTT avec l'accompagnement du responsable de la « sensibilisation et communication » du projet ProPFR, soit ii) avec l'intervention d'un prestataire/consultant externe.

3.2 Transfert de connaissance

3.2.1 Formation sur les techniques d'animation

Ces formations ont pour objectif de développer les capacités des agents sensibilisateurs dans l'acquisition, la pratique et la maitrise des techniques d'animation. Ce module aborde les éléments suivants :

- Les techniques de prise de parole en public ;
- Les techniques de communication et de sensibilisation (objectifs de la campagne, messages, groupes cibles – l'écoute, la parole, le langage, les gestes…) ;
- Les techniques de mobilisation sociale (réunion communautaire, visite à domicile, focus-group, …).
- L'animation des débats/discussion ;
- La gestion par la communication d'éventuels conflits;
- Les fonctions des AC avant, pendant et après la campagne de sensibilisation.

Après la formation, une évaluation des acquis est réalisée[4].

3.2.2 Formations thématiques

Les formations thématiques ont pour but de fournir aux agents sensibilisateurs des connaissances et des compétences solides sur la législation foncière et les étapes techniques d'un IPSS notamment. Ces formations sont dispensées progressivement en considérant l'avancement des activités et les étapes programmées du projet.

Le tableau ci-dessous présente une synthèse des modules de formations techniques à destination des ex-animateurs communaux et des points focaux[5].

4 Pour plus d'informations, se référer au document [6] figurant dans la bibliographie.

5 Pour de plus amples informations vous pouvez voir les détails dans la bibliographie (6).

Modules et horaires	Contenu du module
Notion sur les régimes fonciers et statuts des terres (05 heures)	Historiques du régime foncier Les droits fonciers Les dispositions légales relatives aux statuts des terres La Gestion Foncière décentralisée La NLPF (Nouvelle Lettre de la politique foncière)
Normes et politiques foncières (08 heures)	Les principes des directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire.
Procédures et documents de sécurisation foncière (05 heures)	Les modes de sécurisation foncière
Inventaire parcellaire systématique stratifié (05 heures)	Cadrage Préalables Etapes de réalisation Avantages

Tableau 4 Les modules de formations techniques

3.3 Encadrement lors de la mise en œuvre

A la suite des séances de formation et d'information, les agents sensibilisateurs ont en mesure d'engager les activités de sensibilisation. Ils ont ensuite accompagnés par i) les autorités communales, ii) les OSC et les autorités traditionnelles et bien sûr iii) l'équipe technique du ProPFR.

Afin de guider les agents sensibilisateurs dans la préparation de leurs interventions, une synthèse des points forts à considérer est présenté ci-après.

Approche concertée et participative

Les principes retenus pour mener la campagne de sensibilisation sont les suivants :

- Le respect des normes et des procédures en vigueur au niveau de la commune et du projet. Ces normes peuvent être administratives (information/implication de la commune et des agents des STD) et sociales (information des notables et autorités coutumières).
- La concertation systématique avec les parties prenantes au niveau de la commune, à savoir : le Maire, les conseillers communaux, les agents de guichets fonciers et les notables au niveau de la commune, les présidents des fokontany et les chefs secteurs. Pour la réalisation des activités, les responsables communaux seront aussi impliqués.
- L'approche participative est importante puisqu'elle permet d'intégrer la population dans le processus préconisé par le projet dans le but d'une participation massive de la population. Elle stimulera aussi une réflexion proactive avec la population qui aura l'opportunité d'exposer leurs problèmes et leurs besoins.
- Une attention particulière est portée sur des groupes cibles spécifiques, à savoir les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés (migrants par exemple).

Ciblage des messages

Les messages doivent être clairs, simples et directs. Ils sont formulés en adéquation avec la thématique abordée afin qu'ils soient compréhensibles et réalistes pour les auditeurs ; notamment les paysans.

Préparation des interventions

Pour la sensibilisation dans le cadre de l'IPSS, il communiquer, un mois avant l'évènement ou l'activité IPSS, ii) placarder les affiches au niveau de la commune, des Fokontany concernés et iii) programmer les annonces dans les médias (radio en particulier). En effet tout événement destiné à accueillir les faveurs du public nécessite une bonne préparation utilisant les canaux de communication adéquats. Afin que cette communication soit efficace, on prévoit quelques outils : programmes, affiches, flyers, brochures. Et, il pourra être aussi envisageable de contacter les journalistes en visant la presse quotidienne régionale pour certains événements majeurs.

Pour la sensibilisation relative à la législation foncière et les Directives Volontaires, un planning d'intervention devra être réalisé et clarifié en avance avec les partenaires tels les OSC communales et les églises. L'objectif est d'éviter les chevauchements et les redondances dans les interventions. Ils utiliseront et vulgariseront en premier lieu les supports conçus et validés par le MATP.

Choix des supports

Une bonne animation consiste à faire passer le public du rôle de spectateur à celui d'acteur, c'est-à-dire du « passif » à « l'actif ». A la fois ludique et éducative, elle permet de faire passer des messages sans faire intervenir un discours moralisateur qui peut vite s'avérer ennuyant. Dans le milieu rural, le taux d'analphabétisme et d'abandon scolaire est encore assez élevé. De ce fait une animation magistrale peut être monotone et ennuyeuse pour eux. Afin d'y pallier, il est nécessaire de recourir à des supports qui les intéressent et qui leur sont familiers. Il s'agit notamment de films, de scenettes, de spectacles de marionettes et de théatres radiophoniques. La première étape dans l'utilisation de ces supports consiste d'abord à les diffuser afin que la population puisse s'en imprégner puis au milieu, on observe une pause avant l'entame de la discussion avec eux. L'objectif est de connaitre leur avis et leur laisser faire ressortir à partir des supports le comportement à adapter dans la gestion foncière. Puis on continue progressivement jusqu'à la fin. Le choix des supports peut varier aussi selon le nombre de personnes car s'il y a peu de personnes, il n'est pas nécessaire de faire une diffusion de film mais juste par exemple l'utilisation du jeu. Il est indispensable que les modalités d'utilisation de chaque support soient prochainement éditées dans un guide d'utilisation afin que d'autres institutions puissent les utiliser de manière autonome.

3.4 Des partenaires et des professionnels motivés

(1) Les OSC

Les partenaires sont composés par les plateformes des OSC au niveau de communes d'intervention, de la plateforme régionale « RODOBEN'ny Vovonan'ny Firaisamonim-pirenenena misehatra amin'ny Fananan-tany eto amin'ny faritra Boeny » (RVF-MFB) et des églises chrétiennes réunies au sein de la FFKM. Ce sont des partenaires importants dans les activités de sensibilisation. Travailler avec eux a permis au projet d'accroitre le nombre d'agents sensibilisateurs au niveau des communes d'interventions (Points focaux et OSC). La formation aussi est réalisée grâce à l'appui de l'église à partir de la BIMTT. Dans les 3 types de sensibilisation, ils jouent aussi un grand rôle tend dans la préparation en informant la population de l'évènement mais aussi dans la sensibilisation avec les agents sensibilisateurs.

(2) Les médias

La radio est le média le plus utilisé durant la sensibilisation. De ce fait la collaboration avec les radios régionales et locales est primordiale pour couvrir nos zones d'intervention. Leur utilisation est surtout nécessaire pour annoncer les événements importants mais aussi dans la sensibilisation sous forme d'émissions et de feuilletons radiophoniques.

(3) Les prestataires

Afin de rendre efficientes les sensibilisations réalisées au niveau de la commune, le recours aux prestataires professionnels est nécessaire. Par exemple, lors des lancements officiels, le projet fait appel à des animateurs reconnus afin d'attirer beaucoup de personnes. Des animations de masse ont aussi confiées à des agences de communication professionnelles.



4 Présentation et explication du contenu des supports de communication

4.1 Les outils en papier

4.2 Les outils en Kakémono ou en bâche

4.3 Les supports audio-visuels

4.4 La boîte à outils des agents sensibilisateurs (AS)

4.5 Les outils vestimentaires

4 Présentation et explication du contenu des supports de communication

Ce chapitre présente brièvement les supports de communication utilisés par le projet. Néanmoins, pour de plus amples informations, un guide d'utilisation sera élaboré pour les outils et des supports de communication dont la mise en œuvre nécessite une explication plus détaillée du mode d'emploi afin que les futurs agents sensibilisateurs puissent les utiliser efficacement. Le guide décrira les supports et montrera son mode d'utilisation précise.

4.1 Les outils en papier

4.1.1 Les dépliants

Le dépliant est un support de communication permettant de se faire connaître rapidement. Son contenu qui résume l'essentiel des activités d'une entité ou les messages à transmettre doit être attrayant pour capter l'attention du lecteur. Il est facile à reconnaitre par son aspect en forme de feuilles pliées. Ils sont utilisés lors des ateliers ou des séances de sensibilisation par les agents sensibilisateurs et sont destinés à des personnes qui savent lire le malgache ou le français.



Photo 7 Dépliants ProPFR

Source : ProPFR/ECO Boeny

Pour le projet ProPFR, trois dépliants ont été conçus :

- Dépliant ProPFR fournissant une description du projet et de ses activités. Il est illustré avec des photos.
- Dépliant IPSS ayant pour objectif d'expliquer les étapes de la réalisation d'un inventaire parcellaire systématique stratifié. Il est présenté sous forme de bande dessinée.
- Dépliant sur la directive volontaire de la FAO également présenté en bandes dessinées pour faciliter sa compréhension.

4.1.2 Les affiches

L'affiche est un support de communication véhiculant des informations destinées à être vues et lues par le grand public dans la rue et plus généralement dans les espaces publics (panneaux d'affichage communaux par exemple). Les affiches sont imprimées sur papier et peuvent avoir des dimensions variables. Afin d'attirer l'attention de toutes les catégories de personnes, les affiches sont réalisées sous forme d'image.

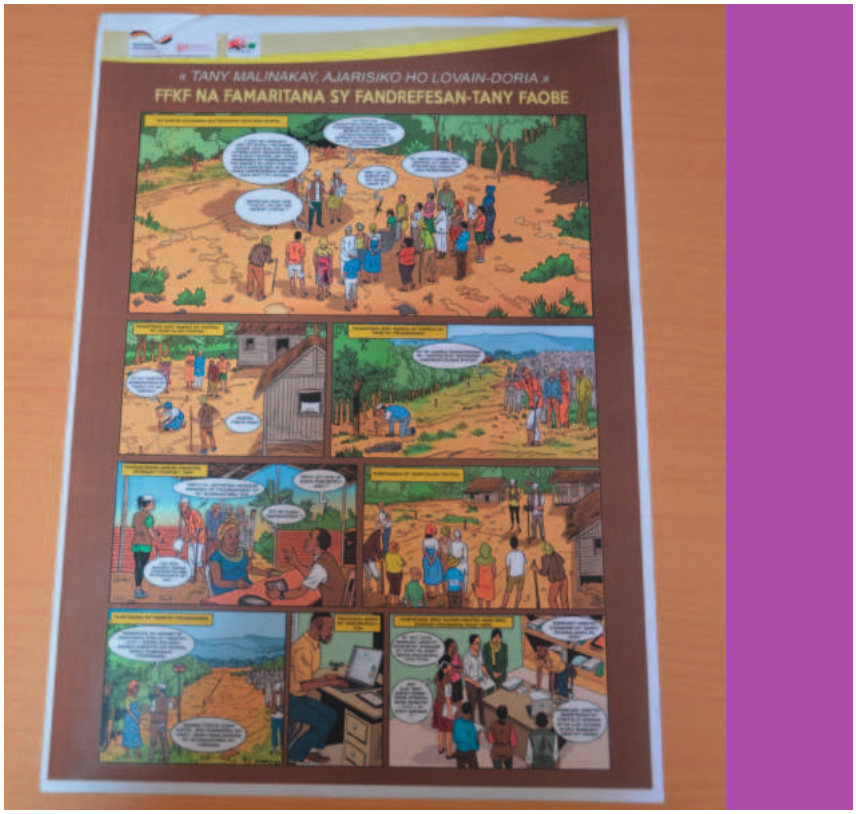

Photo 8 Affiche IPSS

Source : ProPFR/ECO

Le projet ProPFR possède trois types d'affiches :

- Affiche IPSS à émettre avant l'intervention des géomètres-experts
- Affiche sur la procédure de certification foncière de la DGSF en nombre de 10 planches sous forme de bandes dessinées
- Affiche sur les directives volontaires réalisées par la FAO sous forme de BD également.

4.1.3 Les brochures

Une brochure est un document papier à but informatif, ayant été assemblé par collage de la tranche des feuillets au dos de sa couverture. Elle est destinée à un public plus instruit et aux autorités publiques ou privées. Elle est partagée lors d'atelier de formation.

Le projet dispose de deux brochures sur :

- Les directives volontaires ;
- Les procédures de sécurisation foncière de la TI-IM.

4.2 Les outils en Kakémono ou en bâche

4.2.1 Les banderoles

C'est une longue bande de tissu ou en plastique sur laquelle sont inscrites des informations jugées pertinentes pour renseigner le lecteur. Le projet dispose d'une banderole qui est déployée lors des manifestations ou des séances de sensibilisation dans le cadre de l'IPSS.

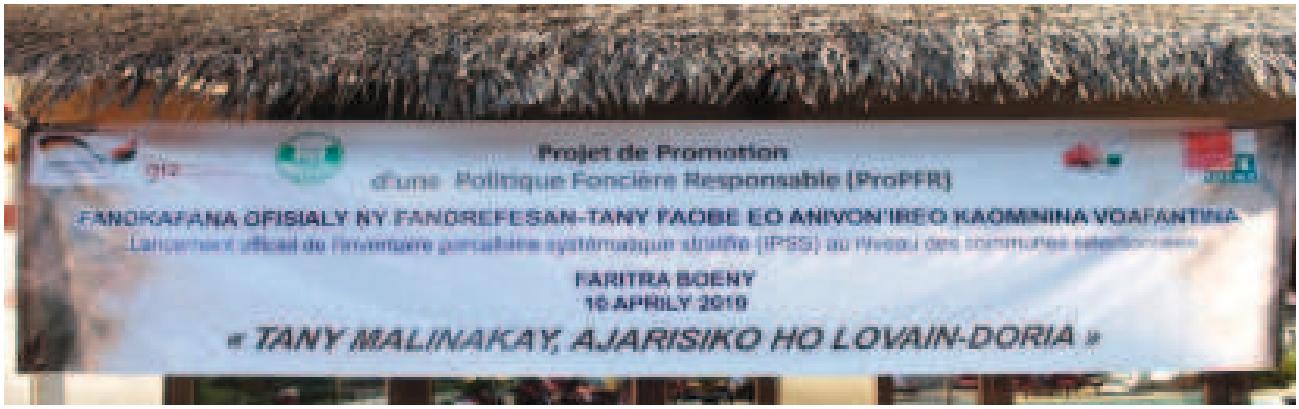

Photo 9 Banderole

Source : ProPFR/ECO Boeny

4.2.2 Roll-up

Un roll up est un élément de signalétique événementiel qui prend la forme d'un kakémono placé sur un enrouleur et qui se déplie en quelques secondes. Les roll up sont très utilisés pour communiquer lors des salons ou autres événements de visibilité car ils sont simples à monter et peu encombrants. L'élaboration d'un roll-up imagé présentant la procédure IPSS est programmée par le projet.





Photo 10 Roll-up ProPFR

Source : ProPFR/ECO

4.2.3 X-Banner

Un X-banner est un support publicitaire imprimé. Elle a donc pour fonction d'offrir une visibilité à des informations qu'on souhaite faire passer. Il peut être mis en place partout, et surtout lors des événements qui regroupent un nombre assez important de personnes comme les foires. Elle a une dimension de 60 sur 160 cm.



Photo 11 X-Banner Source : ProPFR/ECO

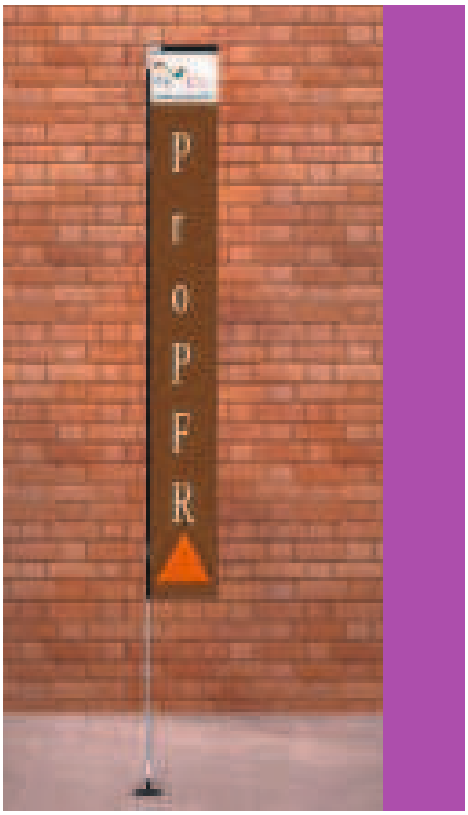

Photo 12 Oriflamme ProPFR

4.2.4 Oriflamme

Bannière d'apparat de taille modeste qui s'achève en forme de pointe ou en rectangle et est destiné à exhiber des couleurs ou des signes distinctifs pour reconnaître l'appartenance à une institution. Le projet confectionnera trois types d'oriflammes. Les oriflammes sont utilisées dans le cadre de sensibilisation comme le lancement officiel et les réunions communautaires.

Le projet dispose de trois oriflammes :

- oriflamme en plume
- oriflamme en rectangle et
- oriflamme en goutte d'eau.

4.2.5 Photocall

C'est à la fois un support de communication et un instrument de fond pour la prise de photo lors d'un atelier. Le projet élaborera deux photocalls pour la visibilité du projet avec des textes et des photos.



Photo 13 Photocall ProPFR

Source : ProPFR/ECO

4.3 Les supports audio-visuels

4.3.1 Film

Le projet ProPFR soutient la production audiovisuelle. Un premier film, d'une durée de 10 mn, présentent les activités du projet. Trois versions sont disponibles : en malagasy, français et anglais. Ce support est utilisé lors d'évènements régionaux ou nationaux ou lors des cérémonies officielles dans les communes d'intervention. D'autres productions audiovisuelles ont été réalisées, sous forme de reportage, en utilisant les images filmées lors des lancements officiels.

4.3.2 Théâtre radiophonique

Lors de la cérémonie officiel de lancement et des sensibilisations intensives, la participation d'artistes locaux est vivement recherchée. Des performances artistiques de chanteurs, de musiciens ou de comédiens sont programmées puis filmées par le projet afin de développer de nouveaux supports de communication.

Une pièce de théâtre radiophonique, en 12 épisodes, est d'ailleurs en cours de création avec plusieurs artistes malagasy. Elle sera diffusée sur les stations de radio partenaires du projet ainsi que lors des séances de sensibilisation programmées dans les Fokontany.

RADIO	M3-FM	VIVA-RADIO	RTN	JRDB	Radio Feon'ny Tantsaha	Radio Feon'i Kamoro
Catégorie	Privée	Privée	Privée	Privée évangélique	Privée	Publique
Fréquence (MHz)	90.00	103.00	94.0	91,2	90.4	99.2
Rayon de couverture de l'émetteur (km)	90	150	90	150	150	20
Zone de couverture	District Majunga I et II, Ambato-Boeny et Mitsinjo	District Majunga I et II, Ambato-Boeny et Mitsinjo	District Majunga I et II et Mitsinjo	District Majunga I et II, Ambato-Boeny, Marovoay et Mitsinjo	District Ambato-Boeny et Marovoay	Commune d'Ambondromamy, Tsaramandroso et Manerinerina
Audience élevée au niveau des communes d'interventions du projet	Katsepy Betsako Mitsinjo	Betsako Mitsinjo Katsepy	Ambalakida Mariarano Betsako	Marovoay-Banlieue Tsaramandroso	Ankijabe Tsaramandroso Manerinerina Ambondromamy	Ambondromamy Tsaramandroso Manerinerina

Tableau 5 Liste des radios émettrices de messages



Photo 14 Emission radio intervention OSC

Source : ProPFR/ECO



Photo 15 Auditeurs



Photo 16 Intervention femme OSC sur une émission



Photo 17 Radio RFK ambondromamy Source : ProPFR/ECO



Photo 18 Auditeurs



Photo 19 Sergio animateur de l'émission sur le foncier

4.3.3 Film d'animation

Un film d'animation est réalisé à partir d'une suite d'images fixes qui en défilant très vite crée une impression de mouvement. Prochainement, le projet souhaite soutenir la production d'un film d'animation illustrant des situations foncière spécifique et présentant le déroulement d'un inventaire parcellaire systématique stratifié. Ce support audiovisuel sera diffusé lors des séances de sensibilisation.

4.4 La boîte à outils des agents sensibilisateurs (AS)

La boîte à outils est une valisette contenant les différents outils pédagogiques et supports de communication que les agents sensibilisateurs seront amenés à utiliser. Deux principaux outils pédagogiques sont considérés :

- La boîte à images
- Les jeux

5.4.1 Boîte à images

La boîte à images est un outil développé par le projet ProPFR. Facile à transporter et à utiliser, cet outil fournit un ensemble de supports visuels permettant d'aborder les thèmes principaux tels que les procédures de sécurisation de la propriété et le déroulement d'un IPSS.

Les agents sensibilisateurs peuvent l'utiliser dans le cadre de séances d'information à destination des adultes mais également dans des établissements scolaires pour une public plus jeune.

4.4.2 Jeux

Le jeu est aussi un outil à la fois ludique, éducatif et informatif pour les populations cibles. L'objectif est de retenir leur attention et de les faire participer tout en s'amusant. Cet outil concerne principalement l'IPSS, les statuts de terrains et les modes de sécurisation foncière. A ce sujet, le projet envisage d'élaborer trois sortes de jeux. Notons que ces jeux ont une double fonctionnalité à savoir en tant qu'outil de sensibilisation et d'information mais aussi comme outil de formation pour les apprenants où même les enfants en milieu scolaire dans le cadre d'une session éducative sur le foncier en milieu scolaire.

D'abord il y a un jeu concernant l'IPSS, c'est à la fois une boîte à images et un jeu. Le jeu suit les mêmes règles qu'un puzzle classique. Les étapes de l'IPSS sont représentées en images sur des cases et c'est le ou les joueurs qui (va) vont le ranger sur la table de jeu numéroté suivant un ordre exact.

Puis le deuxième jeu est aléatoire. Il est représenté sous forme d'une table de jeu représentant les étapes de sécurisation d'un terrain suivant les statuts de terre choisi par chaque joueur. Ils font ensuite la course et c'est le premier arrivé qui gagne la partie. Notons que des pièges sont présentes tout au long du parcours servant à informer des obstacles qu'ils peuvent rencontrer lors de la procédure de sécurisation par certification ou par immatriculation. Le déplacement est réalisé à partir de pions. Pour les deux premiers jeux, il existe déjà des premières maquettes qui sont en phase de finalisation.

Enfin, le troisième jeu, sous forme de jeu de carte mais avec une table en flanellographe. Il nécessite davantage de réflexion. En fait ses jeux sont interreliés et peuvent faire l'objet d'un tournoi lors de sensibilisation sur terrain. Ce dernier jeu intègre tous les statuts des terres avec le mode de sécurisation possible.

4.5 Les outils vestimentaires

Il y a quatre types d'outils vestimentaires : gilet, T-shirt, polo et casquette. Les T-shirts, les polos et les casquettes sont distribués lors des lancements officiels à tous les partenaires et d'autres spectateurs villageois. En revanche, le gilet est un habit réservé au personnel intervenant pour le compte du projet lors de leur descente sur terrain.



Image 2 Gilet



Image 3 T-shirts



Image 4 Polos



Image 5 Casquettes

DIMENSION D'UTILISATION DES ORIFLAMMES

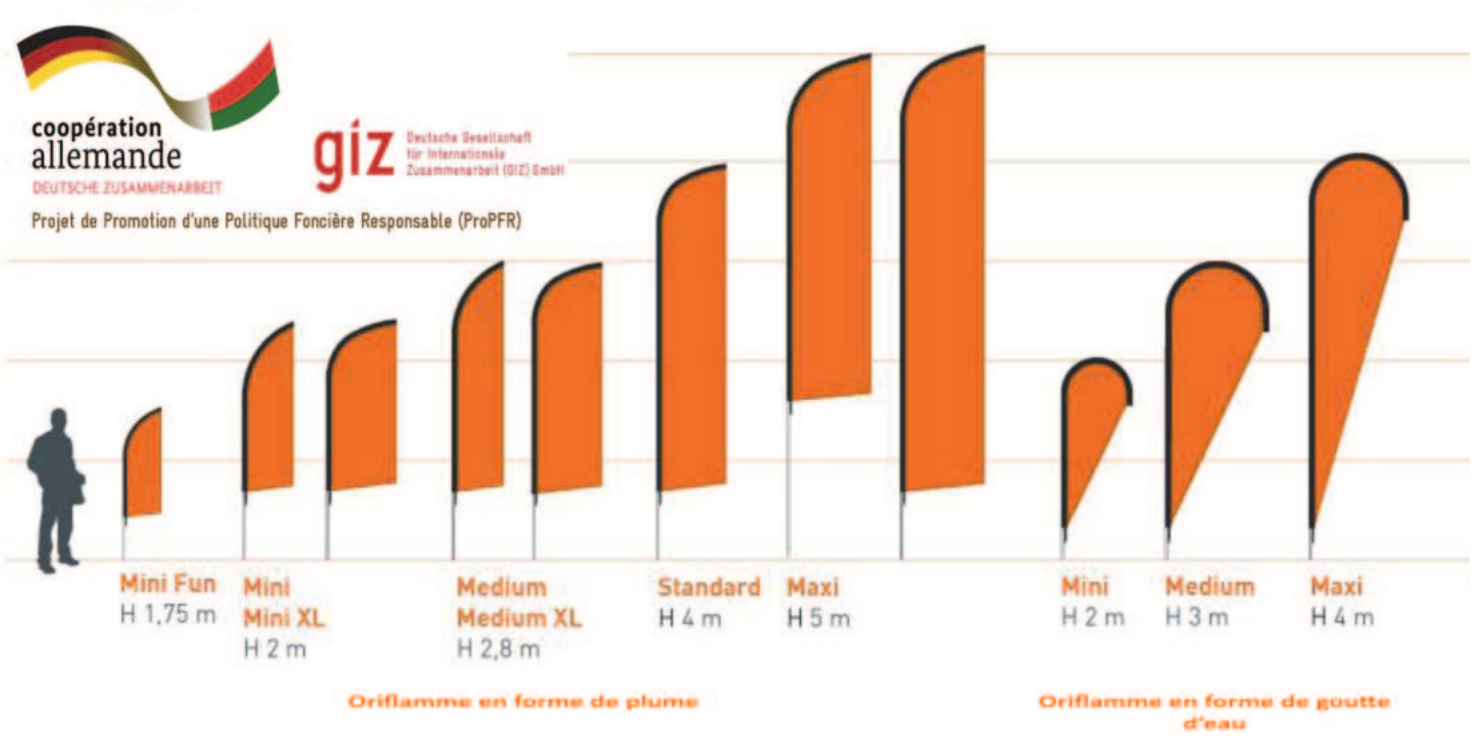

5 Planification de sensibilisation

L'établissement d'un programme s'avère nécessaire pour planifier les différents évènements de manière détaillée et réagir correctement pour éviter des problèmes de contre temps et pour que l'avancement des activités du projet soit effectif. Ce programme doit être communiqué au niveau de la commune et à toutes les parties intéressées. Il est important que ce calendrier soit aussi concerté avec le chef d'équipe qui dirige les opérations d'IPSS. Pour le modèle que nous allons voir en bas concernant une prévision en 2020, il est important de préciser qu'il y aura deux catégories de communes à savoir les anciennes et celles qui sont nouvelles. Pour la première catégorie, c'est une commune où le projet est déjà intervenu mais dont l'IPSS se poursuit encore dans certains fokontany tandis que les nouvelles sont les communes où le projet va intervenir pour la première fois.

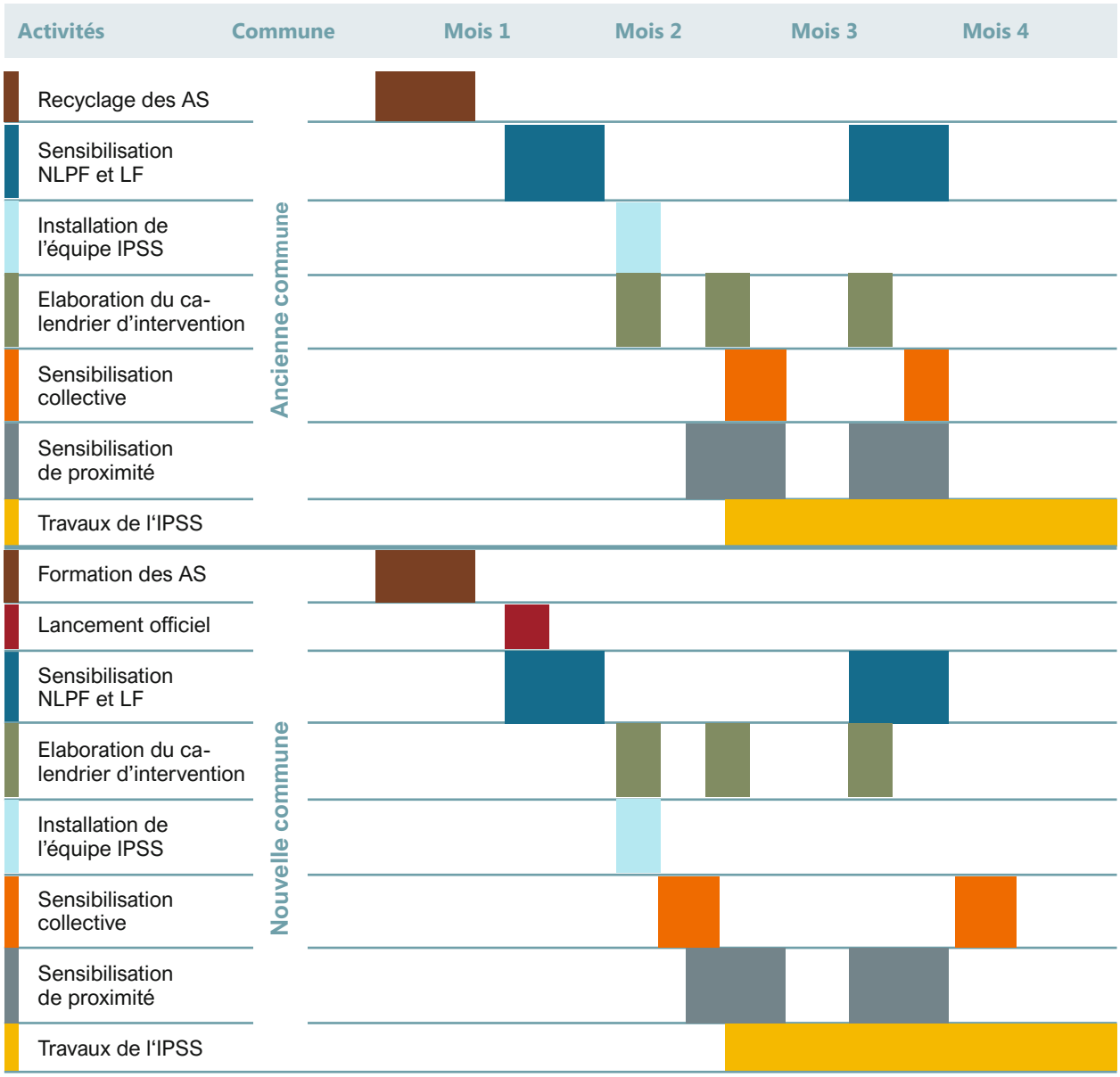

Tableau 6 Calendrier prévisionnel organisant les principales étapes du processus de sensibilisation



6 Suivi des impacts



Par rapport au suivi, les aspects suivants doivent être pris en compte :

- Outils écrits distribués pendant les séances d'information, des animations ou des évènements,
- Nombre total de séances d'informations menées pendant un mois,
- Nombre de participants aux séances d'information, des animations ou des évènements (nombre des femmes, membres des groupes marginalisés),
- Nombre de visites à domicile et nombre de gens ayant pris part aux discussions pendant chaque visite (nombre des femmes, membres des groupes marginalisés),
- Nombre de personnes qui ont assimilé les messages en utilisant une fiche d'enquête (Disponible en annexe),
- Les observations qualitatives concernant par exemple des soucis ou feedback général des cibles par rapport aux thématiques et des problèmes rencontrés pendant les activités.

Notons que c'est le responsable en « communication et sensibilisation » qui fera le suivi des impacts. Son intervention est facilitée pour le cas des agents sensibilisateurs par l'existence de cahiers d'activités où ils inscrivent quotidiennement leurs tâches. Dans d'autre cas, il doit faire des missions et parfois ensemble avec le responsable en « suivi-évaluation » pour le cas des sensibilisations de proximité. Pour de plus amples explications vous pouvez voir dans la bibliographie (Cf. bibliographie 4) un manuel de comptage provisoire pour la sensibilisation qui apportera des détails plus précis. C'est un manuel provisoire car il devra être inséré dans le manuel de suivi du projet. Dans ce manuel est inséré les modalités de réalisation des suivis, les acteurs et les outils de collecte qui seront utilisés.

Bibliographie

[1] ProPFR (2020) : Manuel de procédure IPSS : Mahajanga, Madagascar

[2] ProPFR (2020) : Stratégie de communication du ProPFR

[3] Friederike, Lemme (2019) : Rapport de mission de cadrage et d'appui conseils

[4] ProPFR (2020) : Manuel de comptage et d'assimilation des personnes lors des sensibilisations : Mahajanga, Madagascar

[5] ProPFR (2019) : Compte rendu de formation des Animateurs communaux en NLPF et DV : Mahajanga, Madagascar

[6] Rasamoelina, Patrick (2018) : Rapport de prestation sur la formation des animateurs communaux en technique de communication

Annexes

Annexe 1 Liste des équipements et frais à considérer lors du lancement officiel dans une commune

N°	Désignations	Unité	Nombre
1			
1.1	Tableau d'affichage	Pièce	2
1.2	Location sonorisation	Jour	1
1.3	Achat mégaphone pour 2 Fkt	Pièce	2
1.4	Aménagement d'un espace public pour tenue évènement	Pièce	1
1.5	Animation troupes folkloriques	Jour	1
1.6	Confection T-shirt	Pièce	200
1.7	Confection Casquette	Pièce	50
1.8	Confection gilets	Pièce	20
1.9	Confection Roll Up pour la commune	Pièce	1
1.10	Banderole pour la commune	Pièce	2
1.11	Enregistrement Spot Radio	Nombre	1
1.13	Emission Radio	Nombre	4
1.14	Annonce radio dans le journal	Nombre	10
1.15	Réunion (lancement officiel)	Nombre	1
1.16	Animation de la cérémonie	Nombre	1
1.17	Reportage de l'événement (photos, vidéos, film)	Nombre	1
1.18	Animation : spectacle de marionnettes	Nombre	1
1.19	Achat zébus pour la ritualisation	Nombre	2
1.20	Location véhicule pour le transport des invités officiels	Aller/Retour	2
1.21	Transport chaise pour la cérémonie	Aller/Retour	1
2			
2.1	Suivi et accompagnement comptable par un coach durant 1 mois	10HJ/mois	10
2.2	Carburant moto pour assurer le suivi de l'IPSS	Litre	140
2.3	Achat piles pour mégaphone	Pièce	60
2.4	Carburant moto aller/retour pour traitement de dossiers et apurement de dossiers administratifs	Litre pour 2 personnes	140
2.5	Hébergement et restauration lors des missions : Maire, trésorier comptable lors des missions à Mahajanga	HJ	24
2.6	Hébergement et restauration coach	HJ	10

Annexe 2 Liste des équipements et frais à considérer lors d'une sensibilisation collective

N°	Désignations	Unité	Nombre
1			
1.1	Théâtre de rue	Pièce	1
1.2	Location sonorisation	Jour	1
1.3	Prix pour le concours de chant et pour les jeux	2	3
1.4	Aménagement d'un espace public et stand pour la tenue de l'évènement	Pièce	1
1.5	Animation artiste locale	Jour	1
1.6	Décoration des véhicules (adhésif pour véhicule,)	Pièce	2
1.7	Confection Fanion IPSS	Pièce	500
1.8	Confection Affiche	Pièce	100
1.9	Confection de l'habit de la mascotte	Pièce	1
1.10	Banderole	Pièce	5
1.11	Enregistrement Spot Radio (variable suivant le station)	Nombre	1
1.12	Animateur professionnelle	1	1
1.13	Reportage de l'événement (photos, vidéos, film)	Nombre	1
1.14	Animation : spectacle de marionnettes	Nombre	1
1.15	Location véhicule pour la mobilisation mobile	Nombre	1
1.16	Décoration podium (ballon gonflable, fleur, confettis)	Pièce	1
2			
2.1	Animatrice « pom-pom girls »	HJ	4
2.2	Carburant pour la tête de cortège	Litre	50
2.3	Achat piles pour mégaphone	Pièce	60
2.4	Location sonorisation	1	1
2.5	Mascotte	1	1
2.6	Décoration	Pièce	1
2.7	Indemnités des agents sensibilisateurs	Nombre	ND
2.8	Indemnités des représentants des partenaires (OSC)		

Annexe 3 Scénario I : Sensibilisation intensive de trois (03) jours

JOUR	ACTIVITES	ACTEURS	SUPPORTS
JOURNEE 1	Cérémonie d'ouverture religieuse, Carnaval, Sensibilisation mobile et crieur, diffusion de film et jeux question pour un champion. Tournoi sportif pour la coupe IPSS : Football et course marathon (Phase éliminatoire)	Animateur professionnel OSC Eglise Parties prenantes au niveau de la commune, population de la commune	Banderole Sonorisation Film Théâtre radiophonique Véhicule Fanion Décoration Affiche
JOURNEE 2	Podium, Radio crochet, Concours Miss et Mister IPSS, Conférence débat sur le foncier, Marionnette, Théâtre de rue, Salon du foncier et du monde rural : promotion de divers produits du terroir, vente aux enchères et conseil sur le foncier. Compétition sportive phase 2	OSC, églises, TI-IM, autres projets de la coopération allemande, agriculteurs, Entreprises locales, éleveurs Artisans, Animateur professionnel	Décoration sonorisation Affiche Marionnette Théâtre de rue Sketch
JOURNEE 3	Sensibilisation mobile et crieur Marionnette et théâtre de rue Présentation des résultats des concours et distribution des prix	Artiste local, animateur professionnel	Sonorisation, Véhicule, Goodies, Mégaphone
TOTAL			

Annexe 4 Scénario II : Sensibilisation intensive de deux (02) jours

JOUR	ACTIVITES	ACTEURS	SUPPORTS
JOURNEE 1	Cérémonie d'ouverture religieuse, Carnaval, Sensibilisation mobile et crieur, diffusion de film et jeux question pour un champion. Concours de chant et élection Miss et Mister IPSS Conférence débat sur le foncier	Animateur professionnel OSC Eglise Partie prenante au niveau de la commune, population de la commune	Banderole Sonorisation Film Théâtre radiophonique Véhicule Fanion Décoration Affiche
JOURNEE 2	Sensibilisation mobile et crieur Présentation des résultats des concours et distribution des prix Bal populaire	Artiste local, animateur professionnel	Sonorisation, Véhicule, Goodies, Mégaphone
TOTAL			

Annexe 5 Scénario III : Sensibilisation intensive de UN (01) jour

JOUR	ACTIVITES	ACTEURS	SUPPORTS
JOURNEE 1	Cérémonie d'ouverture religieuse, Carnaval, Sensibilisation mobile et crieur, Diffusion de film et jeux question pour un champion. Marionnette et théâtre de rue. Conférence débat sur le foncier, Bal populaire	Animateur professionnel OSC Eglise Partie prenante au niveau de la commune, population de la commune, artiste local	Banderole Sonorisation Film Théâtre radiophonique Véhicule Fanion Décoration Affiche
TOTAL			

Annexe 5 Scénario III : Sensibilisation intensive de UN (01) jour

JOUR	ACTIVITES	ACTEURS	SUPPORTS
JOURNEE 1	Cérémonie d'ouverture religieuse, Carnaval, Sensibilisation mobile et crieur, Diffusion de film et jeux question pour un champion. Marionnette et théâtre de rue. Conférence débat sur le foncier, Bal populaire	Animateur professionnel OSC Eglise Partie prenante au niveau de la commune, population de la commune, artiste local	Banderole Sonorisation Film Théâtre radiophonique Véhicule Fanion Décoration Affiche
TOTAL			

Annexe 6 Supports de communication et cadre d'utilisation

Outils	Thématiques	Groupe ciblé	Cadre d'utilisation
Dépliants	ProPFR	Population en milieu rural, participant à une formation, CTD, STD	Sensibilisation collective
	DV		Sensibilisation DV
	IPSS		Sensibilisation IPSS
Affiches	IPSS	Population en milieu rural, CTD, STD, OSC	Sensibilisation IPSS
	DV		Sensibilisation DV et aussi supports visuels visibles dans les guichets fonciers
	Procédure de certification foncière de DGSF		Sensibilisation IPSS et sécurisation foncière
Brochures	DV	CTD, STD, OSC, AGF, AC	Sensibilisation DV
	Procédure de sécurisation foncière de TI-IM		Sensibilisation relative à la sécurisation foncière
	IPSS		Sensibilisation IPSS
Banderoles	IPSS	Participants à des évènements du projet	Lancement officiel IPSS, évènement majeur en plein air
X-banner	ProPFR		Atelier
Roll-up	IPSS		Atelier, lancement officiel et sensibilisation IPSS
Oriflammes	ProPFR		Lancement officiel et sensibilisation intensive
Photocall	ProPFR et ses réalisations	Participant à des évènements du projet	Atelier, signature COPACO, lancement officiel
Film	Foncier	Parties prenantes et population en milieu rural	Sensibilisation collective et de masse
Film d'animation	IPSS	Parties prenantes et population en milieu rural	Sensibilisation collective et de masse
Théâtre radiophonique	Foncier	Population en milieu rural	Sensibilisation collective et de masse
Animateurs professionnels	IPSS et foncier	Population en milieu rural	Sensibilisation collective
Chanteurs et groupes folkloriques	IPSS et foncier	Population en milieu rural	Lancement officiel et sensibilisation collective
Marionnettes	IPSS et foncier	Population en milieu rural	Lancement officiel et sensibilisation collective
Les outils vestimentaires	IPSS	Equipe IPSS et les participants lors des sensibilisations	Lancement officiel et sensibilisation de masse

Annexe 7 Modèle de fiche de suivi de sensibilisation

Fiche d'enquête / de relevé N° G3
Suivi des campagnes de sensibilisation

Année et mois des campagnes de sensibilisation (mm / aaaa)		
Enquêteur (nom, prénom)		
Région (nom)		
District (nom)		
Commune (nom)		
Fokontany (nom)		
Secteur (nom)		
Ville/Village (nom)		
Catégorie / forme		
Catégorie de la campagne de sensibilisation (code) 1=IPSS, 2=Sensibilisation, 3=RPF, 4=Conflits / gestion de conflits, 5=Communication, 6=Notion d'OSC, 7=Cadre règlementaire, 8=Partenariat, 9=Gouvernance foncière, 10=COPACO, 11=Genre, 12=Droit de propriété/d'utilisation		
Sous-catégorie de la campagne de sensibilisation (code) 1=Focus groupe, 2=Individuelles, 3=Sensibilisation de masse IEC, 4=Masse media, 5=VAD		

Forme de sensibilisation (code)	
1=Carnaval, 2=Exposition, 3=Journée événementielle (thématique), 4=Kiosque, 5=Porte ouverte, 6=Projection de film, 7=Réunion populaire, 8=Média, 9=Porte à porte	
Nombre de répétition de sensibilisation (n)	
Nombre des personnes touchées	
Nombre d'hommes touchés (n)	
Nombre de femmes touchées (n)	
Nombre total des personnes touchées (n)	
Nombre des personnes des acteurs étatiques (n)	
Nombre des personnes des acteurs non-étatiques	

Annexe 8 Fiche de collecte de donnée pour les sensibilisations de masse

Fiche d'enquête / de relevé N° G3

Collecte de données lors des sensibilisations de masse, réunion communautaire, focus groupe

Année et mois des campagnes de sensibilisation (mm / aaaa)	
Enquêteur (nom, prénoms)	
Région (nom)	
District (nom)	
Commune (nom)	
Fokontany (nom)	
Secteur (nom)	
Ville/Village (nom)	
Catégorie / forme	
Catégorie de la campagne de sensibilisation (code) 1=IPSS, 2=Sensibilisation, 3=RPF, 4=Conflits / gestion de conflits, 5=Communication, 6=Notion d'OSC, 7=Cadre règlementaire, 8=Partenariat, 9=Gouvernance foncière, 10=COPACO, 11=Genre, 12=Droit de propriété/d'utilisation	
Sous-catégorie de la campagne de sensibilisation (code) 1=Focus groupe, 2=Individuelles, 3=Sensibilisation de masse IEC, 4=Masse media, 5=VAD	
Forme de sensibilisation (code) 1=Carnaval, 2=Exposition, 3=Journée événementielle (thématique), 4=Kiosque, 5=Porte ouverte, 6=Projection de film, 7=Réunion populaire, 8=Média, 9=Porte-à-porte	

Nombre de répétitions de sensibilisation (n)	
Outils	
Banderole (code) 0=Non, 1=Oui	
Affiche (code) 0=Non, 1=Oui	
Roll up (code) 0=Non, 1=Oui	
X-banner (code) 0=Non, 1=Oui	
Borne d'information (code) 0=Non, 1=Oui	
Tableau d'affichage (code) 0=Non, 1=Oui	
Brochure (code) 0=Non, 1=Oui	
Média (code) 0=Non, 1=Oui	
Mobile (code) 0=Non, 1=Oui	
Théâtre (code) 0=Non, 1=Oui	
Tam-tam (code) 0=Non, 1=Oui	
Film (code) 0=Non, 1=Oui	
Chanson (code) 0=Non, 1=Oui	
Dépliant (code)	

	R1	R2	R3	Total_R	Extrapolation
Nombre des personnes touchées					
Nombre des hommes					
Nombre des femmes					
Surface en m²					
Informations sur la tranche d'âge					
Nombre des personnes âgées de moins de 14 (Age0)					
Nombre des personnes âgées entre 15 - 24 (Age1)					
Nombre des personnes âgées entre 25-36 (Age2)					
Nombre des personnes âgées 37 et plus (Age3)					
Nombre des personnes enquêtées					
Informations – familiarisation en PFR					
Nombre des personnes familières à la PFR (n)					
Nombre des personnes très familières à la PFR (n)					
Nombre des femmes familières à la PFR (n)					
Nombre des femmes très familières à la PFR (n)					

Nombre des personnes enquêtées					
Informations – assimilation					
Nombre des personnes ayant assimilé la sensibilisation					
Taux d'assimilation des personnes ayant assimilé					
Nombre des personnes enquêtées					
Informations sur les groupes marginalisés					
Nombre des jeunes sans emplois (15 - 24ans) marginalisés (n)					
Nombre des migrants marginalisés (n)					
Nombre des handicapés physiques marginalisés (n)					
Nombre des personnes âgées marginalisées (n)					
Nombre des ménages sans terre marginalisés (n)					
Nombre des femmes chefs de ménage marginalisées (n)					
Nombre des personnes enquêtées					

0=Non, 1=Oui	
Remarques (texte)	

	R1	R2	R3	Total_R	Extrapolation
Nombre des personnes touchées					
Nombre des hommes					
Nombre des femmes					
Surface en m²					
Informations sur la tranche d'âge					
Nombre des personnes âgées de moins de 14 (Age0)					
Nombre des personnes âgées entre 15 - 24 (Age1)					
Nombre des personnes âgées entre 25-36 (Age2)					
Nombre des personnes âgées 37 et plus (Age3)					
Nombre des personnes enquêtées					
Informations – familiarisation en PFR					
Nombre des personnes familières à la PFR (n)					
Nombre des personnes très familières à la PFR (n)					
Nombre des femmes familières à la PFR (n)					
Nombre des femmes très familières à la PFR (n)					

Nombre des personnes enquêtées					
Informations – assimilation					
Nombre des personnes ayant assimilé la sensibilisation					
Taux d'assimilation des personnes ayant assimilé					
Nombre des personnes enquêtées					
Informations sur les groupes marginalisés					
Nombre des jeunes sans emplois (15 - 24ans) marginalisés (n)					
Nombre des migrants marginalisés (n)					
Nombre des handicapés physiques marginalisés (n)					
Nombre des personnes âgées marginalisées (n)					
Nombre des ménages sans terre marginalisés (n)					
Nombre des femmes chefs de ménage marginalisées (n)					
Nombre des personnes enquêtées					

Annexes

Note méthodologique

1. **Comptage des personnes touchées :**

- Total R = R1 + R2 +R3

Pour homme

$$\text{Extrapolation H} = \frac{[\text{nb H R1} + \text{nb H R2} + \text{nb H R3}]}{[\text{surf R1} + \text{surf R2} + \text{surf R3}]} \; x \; Surf \; total$$

Pour femme

$$\text{Extrapolation F} = \frac{[\text{nb F R1} + \text{nb F R2} + \text{nb F R3}]}{[\text{surf R1} + \text{surf R2} + \text{surf R3}]} \; x \; Surf \; total$$

$$\text{Nombre de pers total} = \text{Extrapolation H} + \text{Extrapolation F}$$

2. **Comptage des personnes selon les tranches d'âges**

$$\text{Extrapolation Age} = \frac{[\text{nb pers Age R1} + \text{nb pers Age R2} + \text{nb pers Age R3}]}{[\text{nb pers enq R1} + \text{nb pers enq R2} + \text{nb pers enq R3}]} \; x \; Nb \; pers \; Total$$

3. **Comptage des personnes selon la familiarisation en PFR**

Critères - familiarisation en PFR :(Personne familière à la PFR si Q1 et/ou Q2 : correcte ; Personne très familière si Q3 : correcte)

- Q1 : Quels sont les bureaux qui se chargent de la délivrance des actes fonciers ?
- Q2 : Quelles sont les preuves légales d'une possession de terrain ?
- Q3 : Avez-vous déjà effectué une demande de sécurisation foncière ?

$$\text{Extrapolation Fam} = \frac{[\text{nb pers Fam R1} + \text{nb pers Fam R2} + \text{nb pers Fam R3}]}{[\text{nb pers enq R1} + \text{nb pers enq R2} + \text{nb pers enq R3}]} \; x \; Nb \; pers \; Total$$

4. **Comptage des personnes ayant assimilé la sensibilisation**

Critère d'assimilation : il faut 2 questions correctes : la personne ayant assimilée

- Q1 : Connaissez-vous l'entité responsable (1=ProPFR, 2=ProSol, 3=PAGE, 4=ProDéCID, 5=autres) ?
- Q2 : Quelles sont les thématiques discutées lors de la sensibilisation (1=IPSS, 2=Sensibilisation, 3=RPF, 4=Conflits, 5=Communication, 6=Notion d'OSC, 7=Cadre règlementaire, 8=Partenariat, 9=Gouvernance foncière, 10=COPACO, 11=Genre) ?
- Q3 : Quels sont les objectifs de cette sensibilisation ?

$$\text{Extrapolation Ass} = \frac{[\text{nb pers Ass R1} + \text{nb pers Ass R2} + \text{nb pers R3}]}{[\text{nb pers enq R1} + \text{nb pers enq R2} + \text{nb pers enq R3}]} \; x \; Nb \; pers \; Total$$

Taux d'assimilation :

$$\text{Taux d'assimilation} = \frac{Extrapolation \; Ass}{\text{Nb pers Total}} \; x \; 100$$

5. Comptage des personnes marginalisées

$$\text{Extrapolation marg} = \frac{[\text{nb marg R1} + \text{nb marg Ass R2} + \text{nb marg R3}]}{[\text{nb pers enq R1} + \text{nb pers enq R2} + \text{nb pers enq R3}]} \; x \; Nb\ pers\ Total$$

Critères de groupe marginalisé :

Types de groupe marginalisé	1. Jeune sans emplois (15 - 24ans)	
	2. Migrant (en fonction de l'intégration dans une société)	
	3. Handicapé physique	
	4. Personne âgée	
	5. Ménage sans terre	
	6. Femme chef de ménage	
Note d'attribution du type de groupe marginalisé	- Le type de groupe marginalisé doit être associé et validé par les critères ci-dessous	
	- Les critères de niveau 2 sont strictement classés en groupes marginalisés selon les types de groupe marginalisé	
	- Si le critère d'appui est de niveau 1 : il faut au moins deux critères pour que la personne soit classée dans les types de groupe marginalisé	
N°	**Critères d'appui à l'identification des groupes marginalisés**	**Niveau**
1	Non jouissance des droits fondamentaux	2
2	Migrants / saisonniers (moins de 2ans)	2
3	Exclu(e) de la propriété foncière	2
4	Exclu(e) des droits d'exploitations des ressources	2
5	Victime de discrimination (politique, religion, ethnique, use et coutume)	2
6	Pas de pouvoir de décision (Fokontany, notable, famille)	2
7	Non accès aux services sociaux de base	2
8	Ménage sans force de travail	1
9	Sans revenu direct/indirect (informel)	1
10	Malnutri(e)	1
11	Faible niveau d'instruction/illettré	1
12	Orphelin(e)	1
13	Taille famille (plus de 6)	1
14	Victime de spéculation des mains d'œuvre	1
15	Discrimination de genre intra-groupe	1
16	Non accès aux intrants et aux débouchés	1
17	Système coutumier exclusif	1
18	Asservissement	1
19	Infrastructures publiques non conformes aux normes d'accès pour les handicapés	1

Informations – familiarisation et assimilation en PFR	
Nombre des personnes familières à la PFR (n)	
Nombre des personnes très familières à la PFR (n)	
Nombre des femmes familiers à la PFR (n)	
Nombre des femmes très familiers à la PFR (n)	
Taux des personnes touchées ayant assimilé le message (%)	
Informations sur la tranche d'âge	
Nombre des personnes âgés de moins de 14 (n)	
Nombre des personnes âgés entre 15 - 24 (n)	
Nombre des personnes âgés entre 25-36 (n)	
Nombre des personnes âgés 37 et plus (n)	
Informations sur les groupes marginalisés	
Nombre des jeunes sans emplois (15 - 24ans) marginalisés (n)	
Nombre des migrants marginalisés (n)	
Nombre des handicapés physiques marginalisés (n)	
Nombre des personnes âgée marginalisé (n)	
Nombre des ménages sans terre marginalisé (n)	
Nombre des femmes chef de ménage marginalisé (n)	

Outils		
Banderole 0=Non, 1=Oui	(code)	
Affiche 0=Non, 1=Oui	(code)	
Roll up (code) 0=Non, 1=Oui		
X-banner (code) 0=Non, 1=Oui		
Borne d'information (code) 0=Non, 1=Oui		
Tableau d'affichage (code) 0=Non, 1=Oui		
Brochure 0=Non, 1=Oui	(code)	
Média 0=Non, 1=Oui	(code)	
Mobile 0=Non, 1=Oui	(code)	
Théâtre 0=Non, 1=Oui	(code)	
Tam-tam 0=Non, 1=Oui	(code)	
Film 0=Non, 1=Oui	(code)	
Chanson 0=Non, 1=Oui	(code)	
Dépliant (code) 0=Non, 1=Oui		

Remarques (texte)

coopération allemande
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT

Mise en œuvre par

giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

ProPFR

Promotion d'une Politique Foncière Responsable